



Perpignan, le 19 juin 2026

L'essentiel de la session du 18 juin 2026

Ce jeudi 18 juin les élu.e.s de l'Assemblée départementale se sont réunis, en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE. Les jeunes élu.e.s de l'Assemblée Départementale des Collégiens ont présenté leurs projets au titre de leurs mandats 2024-2026.



Hermeline Malherbe a ouvert cette session en évoquant : « (...) Un contexte international toujours incertain (...) Il faut espérer que les rencontres du G7 pourront enfin contribuer à ramener plus de sérénité. (...) »

Cette Journée de l'Appel du 18 juin nous renvoie à l'impératif de résistance, à toutes les résistances : résistance à la fatalité, résistance aux vellétés de guerre et aux volontés de repli, résistance qui vient en écho au sacrifice de Marc Bloch, historien et grand résistant tué par la barbarie nazie et que la Nation fera rentrer 82 ans après son exécution, au Panthéon, dans 5 jours soit le 23 juin prochain.

Il ne faut pas oublier notre histoire et je le dis avec d'autant plus de force en présence, aujourd'hui, des représentants de l'Assemblée des Collégiens, des jeunes citoyens engagés qui auront la lourde tâche de bâtir la société de demain et de préserver la paix et la fraternité et la liberté.

(...) L'autre actualité concerne la mise en place du scrutin pour choisir le nom du département, nouveau ou pas et qui va s'ouvrir lundi 22 juin et jusqu'au 15 août. Le vote des citoyens pourra se faire par bulletin ou par internet. Je ne reviens pas sur la genèse de cette consultation, qui était un engagement de campagne de la Majorité élue. (...) L'actualité sera aussi celle du Vélo, sous toutes ses formes... »

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





Parmi les dossiers soumis ce jour : **le vote de la charte départementale des aménagements cyclables, l'accompagnement financier de la commune des Angles pour l'étape catalane du Tour de France, l'accompagnement financier de la commune de Font-Romeu pour l'étape de la Vuelta, le compte administratif.**

Après son discours d'ouverture, la Présidente Hermeline MALHERBE a donné la parole aux jeunes de l'Assemblée Départementale des Collégiens

Créé en 2019, l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s permet aux élèves d'être acteurs de la vie locale et de s'initier concrètement à la vie locale. Pour ce 3^e mandat 2024-2026, 61 collégien.ne.s représentant les 31 collèges publics des Pyrénées-Orientales se sont réunis en séance plénière et en ateliers thématiques tout au long du mandat, qui s'est conclu les 5, 6, 7 mai dernier au Chalet de l'UDSIS aux Angles et à Thémis Solaire Innovation à Targassonne par un grand débat autour des projets retenus. Ce jeudi 18 juin, ils ont présenté 6 délibérations issues de ces 2 années de travail. Ces projets portent sur l'adaptation au changement climatique, la santé, le bien-être au collège, l'alimentation durable ainsi que la tolérance et la lutte contre toutes les formes de violence.



Parmi ces projets, on peut notamment citer :

- « La sensibilisation, la clé du changement » autour de la mise en place d'une journée départementale de sensibilisation au changement climatique, associée à des actions de tri, réduction du gaspillage.
- « De meilleures toilettes pour un meilleur bien-être » autour de l'amélioration des espaces sanitaires dans les collèges, pour des toilettes plus propres et prenant en compte les menstruations.
- « Pour des collèges Vivants » autour de la désimperméabilisation des cours, la plantation de végétation haute, l'installation de tables et bancs en bois.

L'assemblée départementale a ensuite adopté **la charte départementale des aménagements cyclables pour un réseau plus sûr et plus lisible.**

Ce document de référence vient compléter le Plan Vélo 2024-2030 et vise à sécuriser, harmoniser et développer les infrastructures cyclables sur l'ensemble du territoire, en partenariat étroit avec les communes et les intercommunalités.

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, *Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information*
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





Son élaboration a été conduite dans le cadre d'une démarche co-construction associant les services du Département, les techniciens des communes et des représentants d'usagers. Cette démarche d'animation de réseau, soutenue par l'ADEME, a permis de capitaliser les retours d'expériences et de partager un socle commun de références techniques.

La charte se présente comme un document référentiel. Elle s'appuie également sur les recommandations du Cerema et sur les documents nationaux relatifs aux aménagements cyclables et au Code de la route.



Ce cadre partagé facilitera la conception des projets, sécurisera les choix techniques et garantira une meilleure continuité des itinéraires pour les usagers.

Il s'agit également d'un outil d'accompagnement des projets communaux pour bénéficier du soutien financier du Département.

En dotant le territoire d'un tel document, le Département confirme son ambition de faire du vélo un mode de déplacement du quotidien, accessible à toutes et tous.

Autre dossier : **la participation du Département pour le passage du Tour de France**. Les Pyrénées Catalanes accueilleront le 6 juillet prochain, l'arrivée de la 3^e étape l'étape du Tour de France Aux Angles. Il s'agira de la 1^{ère} grande étape de montagne après le Grand départ de Barcelone, offrant une visibilité exceptionnelle pour le territoire et ses stations de montagne. Cet évènement est une occasion unique de promouvoir la destination Pays Catalan, l'attractivité du territoire et la pratique du Vélo auprès des habitants et également d'un large public international, médias et amateurs de cyclisme, avec des retombées importantes pour les hébergeurs, restaurateurs, commerçants, acteurs touristiques de la Cerdagne et du Capcir. En tant que collectivité hôte, la commune des Angles met tous les moyens nécessaires pour un accueil optimal en terme logistique, sécurité, aménagements temporaires et animations. Le Département apporte son soutien financier à hauteur de 40 000€ pour garantir que l'évènement profite au rayonnement de l'ensemble du territoire. Ce soutien s'inscrit aussi dans la stratégie de développement du Tourisme à Vélo et de valorisation de la destination Pays Catalan. La filière cyclotouristique est en plein essor et constitue un enjeu important pour l'économie touristique des P-O. Le Département a engagé un Plan Vélo 2024-2030 visant à développer massivement la pratique du Vélo en combinant mobilités du quotidien, itinéraires touristiques et structuration d'une véritable destination Vélo.

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, *Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information*
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





Autre soutien à un évènement majeur : **l'accueil de la 3e étape de la Vuelta 2026 (Gruissan – Font-Romeu), le 24 août prochain à Font-Romeu.**

Le soutien de la collectivité à cet évènement sportif, vitrine internationale pour son territoire de montagne renforcera la notoriété de la destination Pays Catalan auprès des pratiquants et amateurs de montagne. Une occasion unique de promouvoir l'image du territoire, ses paysages, ses cols pyrénéens et ses stations de montagne. Il permettra de prolonger la saison touristique et de générer des retombées économiques.

Au regard de ces enjeux, le Département en tant que partenaire de proximité, apporte une aide de 10 000€ à la commune de Font-Romeu

Les élu.e.s ont aussi adopté **le compte administratif** du budget principal 2025 et le vote du budget supplémentaire de 2M€ pour assurer les réparations routières suite aux derniers intempéries.

Robert Garrabé, Vice-Président en charge des finances a rapporté un exercice 2025 marqué par une gestion rigoureuse et un investissement soutenu :

« Le compte administratif est un acte de nature à permettre au élus de s'assurer que les dépenses votées ont bien été exécutées et les politiques publiques bien mises en œuvre. Le compte administratif est l'expression de notre volonté de poursuivre avec force et détermination notre politique soucieuse des enjeux économiques, sociaux, éducatifs, environnementaux... Il affiche un niveau d'investissement supérieur avec près de 300€/habitants contre 211€/habts pour un Département de même strate. Des dépenses en investissement avec un taux de 78 % de réalisation pour rénover les équipements publics et financer les projets structurants. »

Le Département consacre 48M€ à l'amélioration du réseau routier, 14,8M€ pour la rénovation des collèges.

L'épargne brute est un indicateur important de l'indépendance financière de la collectivité. Avec un taux d'épargne brute de 12,7 %, celle-ci augmente de 13 % par rapport à l'an dernier.


L'autofinancement propre atteint 82,7M€.


Concernant l'endettement, il correspond à 443€/habitants

Concernant la capacité de désendettement, l'institution pourrait amortir la totalité de sa dette en 3 années d'épargne brute.

Les Solidarités représentent 76 % des dépenses totales de la collectivité. Les deux dispositifs APA et PCH symbolisent le rôle chef de file des solidarités

CONTACT PRESSE

 Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information

 06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





humaines du Département avec 87,9 M€. Les crédits Enfance famille atteignent 120,1€ soit une augmentation de 10 % par rapport à l'an passé.

Et aussi...

La subvention d'investissement du Département de à 1,6 M€ pour le projet d'extension et de réhabilitation de l'EHPAD public « Les Avens » à Peyrestortes.



Dans le cadre du Plan d'accompagnement à l'investissement (PAI) 2024-2028 en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux, l'Assemblée départementale a approuvé l'attribution d'une aide majeure à l'EHPAD « Les Avens » à Peyrestortes. Ce programme départemental, doté de 15 M€ sur la période, vise à soutenir les projets structurants qui améliorent les conditions de vie des personnes âgées et de travail des professionnels.

Le Département a adopté l'avenant 2026 au Contrat Local des Solidarités et au titre de l'insertion et de l'emploi (CLS-CIE), conclu avec l'État pour la période 2024-2027. Ce dispositif renforce la lutte contre la pauvreté, l'accès aux droits, l'insertion et l'emploi sur l'ensemble du territoire.

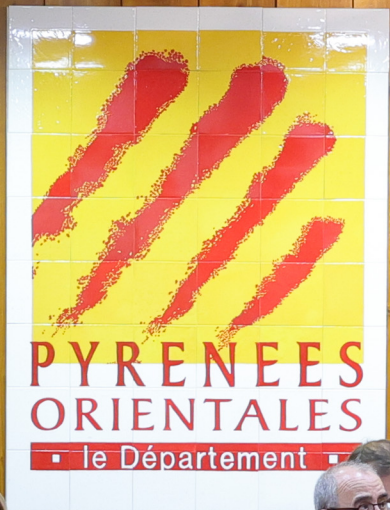
Dans la continuité du Pacte des Solidarités et du Pacte territorial pour l'Insertion, le CLS-CIE rassemble les engagements et fiches-actions co-construites avec les partenaires locaux.

Parmi les actions emblématiques figurent : le développement de la prévention spécialisée, le soutien à la parentalité, le renforcement des maîtres, l'accueil social inconditionnel, la réduction de la fracture numérique, le soutien à une alimentation locale, saine et solidaire, l'intensification des parcours d'accompagnement personnalisés, le maintien des dispositifs facilitant l'orientation rapide vers l'emploi...

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr







Jérémie LE FOULLER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Hermelin

Tou